



## La Commission lance une alliance circulaire sur les matières plastiques pour stimuler le marché des plastiques recyclés en Europe

Bruxelles, le 11 décembre 2018

**La Commission européenne lance aujourd'hui une alliance réunissant les principaux acteurs concernés par le secteur couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur des plastiques, dans le cadre de ses efforts continus destinés à réduire les déchets plastiques, à accroître la part de plastiques recyclés et à encourager les innovations sur ce marché.**

Dans le contexte des efforts que la Commission déploie pour contribuer à une accélération de la transition européenne vers une [économie circulaire](#), l'**alliance circulaire sur les matières plastiques** visera à améliorer les aspects économiques et la qualité du recyclage des matières plastiques en Europe. L'alliance renforcera notamment l'adéquation entre l'offre et la demande de matières plastiques recyclées, reconnue comme la principale entrave à un marché européen performant des plastiques recyclés. Avec cette nouvelle initiative, la Commission souhaite contribuer à la réalisation de l'objectif qui vise au moins 10 millions de tonnes de matières plastiques recyclées dans de nouveaux produits sur le marché de l'UE pour 2025, comme prévu dans la [stratégie européenne sur les matières plastiques](#).

Le premier vice-président Frans **Timmermans**, chargé du développement durable, s'est exprimé en ces termes: *«Une coopération étroite entre tous les maillons de la chaîne de valeur des matières plastiques est essentielle pour parvenir à une économie circulaire des matières plastiques et faire en sorte que les plastiques recyclés trouvent leur chemin vers de nouveaux produits, et non vers les décharges ou les incinérateurs. L'alliance circulaire sur les matières plastiques vise à faciliter cette coopération, en s'appuyant sur les engagements déjà pris par l'industrie du plastique et en favorisant une action toujours plus ambitieuse. L'Europe est déjà à la tête de ce mouvement, et sera également la première à en retirer des bénéfices. C'est la meilleure façon de montrer au monde que l'économie circulaire du plastique est bénéfique pour les entreprises et pour l'environnement.»*

À l'occasion du lancement de l'alliance circulaire sur les matières plastiques, le vice-président Jyrki **Katainen**, chargé de l'emploi, de la croissance, de l'investissement et de la compétitivité, a déclaré: *«L'industrie européenne s'est déjà montrée clairement disposée à produire des plastiques plus durables, par les engagements qu'elle a présentés à la Commission. Les entreprises comprennent qu'il s'agit d'une opportunité pour innover et faire naître les acteurs les plus avancés au niveau mondial en matière de nouvelles technologies et de matériaux, conformément à la logique d'une économie circulaire. La plateforme que nous mettons en place aujourd'hui favorisera la coopération et le dialogue entre les opérateurs sur le marché, tant du côté de l'offre que du côté de la demande, de manière à ce que nous puissions construire ensemble un marché performant pour les matières plastiques recyclées.»*

L'alliance circulaire pour les matières plastiques sera une plateforme pluripartite à haut niveau regroupant les principaux acteurs concernés de l'industrie, présents sur l'ensemble de la chaîne de valeur des plastiques, depuis les collecteurs de déchets jusqu'aux recycleurs et depuis les producteurs primaires jusqu'aux transformateurs, propriétaires de marques et détaillants, y compris les secteurs de l'emballage, de la construction et de l'automobile.

L'alliance poursuivra trois grands objectifs:

- **favoriser des actions et des investissements à court terme, sur une base volontaire et coordonnée**, de la part des principales parties prenantes de l'industrie. Ces actions et investissements peuvent porter sur une collecte séparée des déchets plastiques, la production de rapports sur les taux et les volumes de collecte et de recyclage, des investissements dans des installations de tri et de recyclage, et des normes volontaires sur la «conception en vue du recyclage» des matières plastiques et autres matériaux. Améliorer les aspects économiques et la qualité du recyclage des plastiques en Europe pourrait contribuer à l'objectif de 10 millions de tonnes fixé pour 2025. Les autorités publiques dans l'ensemble de l'Europe devraient également jouer un rôle actif à cet égard;

- **rendre compte des obstacles** susceptibles d'entraver les efforts des parties prenantes pour remplir pleinement leurs [engagements](#) et atteindre l'objectif fixé pour 2025. Certains de ces obstacles déjà recensés sont notamment le manque d'infrastructures, un accès insuffisant au financement et des lacunes dans la standardisation;

- **suivre les progrès accomplis** vers un développement du recyclage des plastiques et un usage accru des plastiques recyclés en Europe. Le suivi devrait contribuer au recensement des écarts entre l'offre et la demande pour différentes matières plastiques recyclées. De nouveaux engagements volontaires seront également encouragés.

### Prochaines étapes

La Commission invitera les principales parties prenantes du secteur à rejoindre l'alliance, notamment celles des secteurs qui représentent la plus forte demande de plastiques en Europe, comme les industries de l'emballage, de la construction et de l'automobile. D'autres secteurs sont invités à participer également, pour que l'ensemble de la chaîne de valeur des plastiques soit couvert. La première réunion de l'alliance circulaire sur les matières plastiques sera organisée dans le cadre des [journées européennes de l'industrie](#), le 5 février 2019. Une série de réunions opérationnelles concernant les principaux sujets recensés par l'alliance lors de sa première réunion aura lieu entre mars et mai 2019.

Pour de plus amples informations, les parties intéressées peuvent s'adresser à: [GROW-ENV-RPLASTICS-PLEDGE@ec.europa.eu](mailto:GROW-ENV-RPLASTICS-PLEDGE@ec.europa.eu)

### Contexte

En décembre 2015, la Commission Juncker a adopté un nouveau [train de mesures ambitieux sur l'économie circulaire](#), afin d'aider les entreprises et les consommateurs européens à opérer la transition vers une économie plus forte et plus circulaire, dans laquelle les ressources sont utilisées de manière plus durable. Ce train de mesures, qui a fait l'objet d'une coopération multidisciplinaire au sein de la Commission, contribue aux grandes priorités politiques en agissant sur l'environnement et le changement climatique tout en stimulant la création d'emplois, la croissance économique, les investissements et l'équité sociale. Il a été élaboré par une équipe de base chargée du projet, coprésidée par le premier vice-président Frans **Timmermans** et le vice-président Jyrki **Katainen**, en collaboration étroite avec les commissaires Karmenu **Vella** et Elżbieta **Bieńkowska**. De nombreux autres commissaires ont également été associés à son élaboration et ont aidé à sélectionner les instruments les plus efficaces couvrant un large éventail de domaines d'action.

En janvier 2018, la Commission européenne a adopté la toute première [stratégie sur les matières plastiques](#) à l'échelle de l'Union, qui s'inscrit dans le cadre de la transition vers une économie plus circulaire. Elle protégera l'environnement de la pollution par les plastiques tout en favorisant la croissance et l'innovation, tirant parti d'un défi pour établir un programme positif pour l'avenir de l'Europe. Grâce à cette nouvelle stratégie, tous les emballages en plastique sur le marché de l'UE seront recyclables d'ici à 2030, la consommation de plastiques à usage unique sera réduite, et l'utilisation intentionnelle de microplastiques sera limitée.

Dans le cadre de cette stratégie sur les matières plastiques, la Commission a lancé une campagne d'engagements volontaires et commencé à [évaluer les promesses reçues](#) par l'industrie. Une analyse préliminaire indique qu'au moins 10 millions de tonnes de plastiques recyclés pourraient être fournies d'ici à 2025 si les engagements sont entièrement remplis. Cependant, du côté de la demande, cinq millions de tonnes seulement sont attendues, ce qui montre que des actions supplémentaires seront nécessaires pour atteindre l'objectif d'un marché européen performant des plastiques recyclés.

IP/18/6728

Personnes de contact pour la presse:

[Enrico BRIVIO](#) (+32 2 295 61 72)

[Daniela STOYCHEVA](#) (+32 2 295 36 64)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)